



REGLEMENT INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT

La direction informe notre aimable clientèle que les véhicules stationnés sur le parking restent sous la seule responsabilité de leur propriétaire

Il est interdit de consommer des boissons sur le parking du bowling suivant l'art L3341-1 du code de la santé publique



Conformément à la loi, L'ETABLISSEMENT EST ENTIEREMENT NON FUMEUR (et cigarettes électroniques interdites)

Dans un but de sécurité, l'établissement peut refuser l'accès :

- à toute personne qui a antérieurement créé un trouble,
- à toute personne présentant des signes d'imprégnation alcoolique ou ayant visiblement consommée des substances illicites ou se présentant dans un état anormal
- A toute personne ayant consommée des boissons sur le parking du bowling (dans ou hors un véhicule)
- aux mineurs non accompagnés
- à toute personne dont la tenue ou l'attitude laisse prévoir raisonnablement un risque de trouble à l'intérieur du bâtiment

Tout mineur demeure sous la seule responsabilité du majeur accompagnant

Port de casquette ou couvre chef interdit dans l'établissement

A partir de 20H00 : tenue correcte exigée

Nous informons également notre aimable clientèle qu'il est interdit d'introduire des boissons et de la nourriture au sein de l'établissement

Pour votre sécurité, les boules doivent rester dans l'aire de jeu et posées sur les supports réservés à cet effet